

## Communiqué de presse

### **L'Autorité de la Concurrence et les protections de marché en BD : un humour démagogue et caricatural, et non pédagogique**

**La Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie a pris connaissance de la récente publication de l'Autorité de la Concurrence : une bande dessinée sur les protections de marché afin d'« expliquer de façon pédagogique, avec un brin d'humour, sa recommandation n°2018-R-02 sur la réglementation des protections de marché ».**

Sur un sujet aussi sensible et important, la FINC réproue le choix de l'ACNC de caricaturer et tourner en dérision la production locale calédonienne et ses acteurs.

Les illustrations choisies pour expliquer son avis relèvent de la démagogie et non de la pédagogie. Elles mettent en scène des clichés et véhiculent des dialogues de café de commerce.

A titre d'exemple, dès les 1ères vignettes, avec le texte « *Et donc, avec cette machine révolutionnaire, je vais pouvoir fabriquer 4000 tonnes de croquettes supplémentaires !* » auquel répond le texte « *Génial ! Mais... pour en faire quoi ?* », l'Autorité de la Concurrence bafoue la production locale comme dans le reste des planches. Cette bande dessinée est perçue et vécue comme humiliante, insultante et méprisante à l'égard du secteur.

Cette publication interroge sur :

- **le rôle et la communication de l'Autorité de la Concurrence en Nouvelle-Calédonie ; peut-elle tout se permettre ?**
- **le crédit à donner aux valeurs d'impartialité, d'exemplarité et de déontologie de l'Autorité de la Concurrence ; comment expliquer le dénigrement de la production locale dans cette bande dessinée à la lumière de ces trois valeurs ?**
- **les liens de confiance que l'Autorité dit vouloir créer avec les entreprises locales ; comment imaginer que cette publication puisse contribuer à créer une relation de confiance, à croire en son impartialité dès lors qu'on est un producteur local et plus encore lorsque la filière bénéficie d'une mesure de protection de marché ?**
- **l'utilisation de l'humour dans une relation forcément asymétrique entre « contrôleur » et « contrôlé » ; L'humour ainsi manié est-il à sens unique ?**

L'indépendance de l'Autorité de la Concurrence appelle à la responsabilité, au recul et à la hauteur de vue dans le débat. Il est incompréhensible qu'à la veille d'une réforme majeure du dispositif, l'Autorité ait pu se laisser aller à une telle dérive dans sa communication et à un tel mépris à l'égard de tout un secteur productif.

**Des réponses sur l'ensemble de ces points sont attendues par la FINC et les entreprises qu'elle représente.**